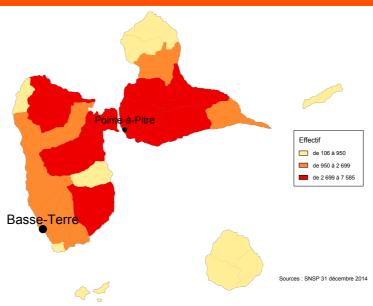


Retraités résidant dans le département				
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble	
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et droits dérivés	1 364	1 933	3 297	
Droit direct (retraite personnelle)	1 273	1 512	2 785	
Droit dérivé (retraite de réversion)	91	421	512	
Bénéficiaires du minimum vieillesse	337	367	704	
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19	19	38	
Retraites anticipées longue carrière	17	19	36	
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	0	0	0	
Pénibilité	1	0	1	
Dispositif amiante	1	0	1	
Âges moyens au point de départ de la retraite				
Droit direct	64,1 ans	63,8 ans	64,0 ans	
Droit dérivé	76,6 ans	71,4 ans	72,3 ans	

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	25 427	32 356	57 783
Retraités percevant un droit direct seul	24 669	24 054	48 723
Retraités percevant un droit dérivé seul	87	3 061	3 148
Retraités percevant les deux à la fois	671	5 241	5 912
Minimum vieillesse ⁽²⁾	26%	27%	27%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	154	64	218
Retraites anticipées longue carrière	148	61	209
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	3	1	4
Pénibilité	1	1	2
Dispositif amiante	2	1	3

Retraités du régime général par commune



 ¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
² Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.
Source : Cnav, SNSP

05/2015 - Réalisation : Studio graphique, Cnav.